

# Conservatoire à Rayonnement Départemental



MUSIQUE ET DANSE  
2025-2026

# PRESENTATION

CONSERVATOIRE  
À RAYONNEMENT  
DÉPARTEMENTAL

10, Avenue Maréchal Foch  
Tél : 04 92 53 25 41  
crd@ville-gap.fr - [www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

  
**Hautes-Alpes**  
le département

# Sommaire

Généralités, modalités d'inscription, tarifs...	2
La Musique	4
La Danse	9
Partenariat avec l'Education Nationale	11
Education Artistique et Culturelle	13
Interventions en milieu scolaire	13
La bibliothèque	13
L'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire	14
Le glossaire	15
Contact	16

# Conservatoire à Rayonnement de Gap Départemental

## › Historique

Depuis sa création en 1946, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Gap n'a cessé de se développer et ses effectifs de croître. Son but initial était de former des musiciens pour l'Harmonie Municipale (familles instrumentales des Bois, Cuivres et Percussions). Les instruments à Cordes ont fait leur entrée dans les années 1970, suivis par le solfège et l'enseignement de la danse.

## › Public

Prioritairement les enfants à partir de 4 ans, puis les adultes.

## › 2 spécialités : Musique et Danse

› **700 élèves** âgés de 4 à 77 ans accueillis chaque année

› **484 heures** de cours dispensées chaque semaine

› **Un établissement culturel** placé sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture.

## › Équipe pédagogique

32 enseignants qualifiés, spécialisés et diplômés

## › Services dédiés

1 directeur

1 référente scolarité

1 référente finances et administration

1 agente d'accueil et de maintenance

1 partothécaire et chargée de communication

## > *Modalités d'inscription*

**Pour les anciens élèves** : Réinscriptions dès la mi-mai, via l'extranet du Conservatoire (DuoNet)/ Espace Famille.

**Pour les nouveaux élèves** : Inscriptions en ligne début juin, via le site Internet de la ville de Gap.

Nous nous rendons disponibles afin de vous aider dans vos démarches. En fonction du nombre de places disponibles, vous êtes admis ou inscrit sur une liste d'attente valable jusqu'aux vacances d'automne.

## > *La location d'instruments*

Le Conservatoire dispose d'un parc d'instruments destinés à la location pour des élèves débutants. Les élèves peuvent également utiliser occasionnellement certains instruments dans le cadre des pratiques collectives. Ils sont proposés en différentes tailles : demi-violon, 8e contrebasse, "saxophone petites mains" etc.

## > *Les tarifs*

Les tarifs annuels d'inscription et de location d'instruments sont fixés pour chaque rentrée scolaire par le Conseil Municipal de la Ville de Gap. Pour permettre à chaque Gapençais d'accéder à un enseignement de qualité quels que soient ses revenus, les tarifs du CRD sont calculés en fonction du revenu fiscal de référence de chaque famille.



# la musique

## › *Eveil musical et parcours découverte*

L'éveil musical, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un parcours consacré à l'éveil sensoriel et moteur des plus jeunes dès la moyenne section de maternelle (cours de 45 mn). L'année de CP, un parcours permet aux élèves de découvrir les instruments et d'affiner leur choix pour la suite (45 mn d'éveil + 30 mn de parcours découverte).

## › *Les disciplines enseignées*

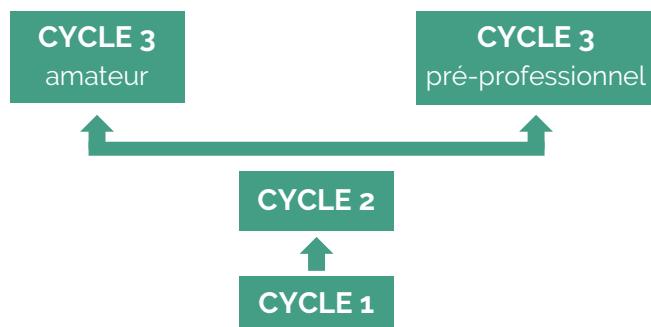
### **Instruments**

- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- **Bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone
- **Cuivres** : trompette, cor, trombone, tuba, percussions
- **Polyphoniques** : guitare, piano
- **Musique ancienne** : flûte à bec, violon baroque, violoncelle baroque, viole de gambe, clavecin, basse continue

**Voix (dominante)** : chant lyrique

## › *Le parcours études*

Conformément aux directives du Ministère de la Culture, le parcours études est structuré en trois cycles d'une durée de 3 à 5 ans chacun.





Crédit photo REMX

## > *Le parcours études (suite)*

Accessible à partir de la classe de CE1, il regroupe trois axes complémentaires :



### **1. La pratique instrumentale ou vocale individuelle**

- **Cycle 1** (1C1 → 1C4) = 30 mn

Période d'initiation durant laquelle le choix de la discipline doit être confirmé. Méthodes de travail efficaces et bases instrumentales sont acquises progressivement.

- **Cycle 2** (2C1 → 2C4) = 45 mn

Période d'approfondissement qui conduit à l'autonomie. L'élève assimile une culture musicale étendue.

- **Cycle 3** (3C1 et 3C2) = 1h

En fonction des objectifs personnels et de ses possibilités, l'élève a le choix entre deux orientations :

- > certification "amateur" : préparation du Certificat d'Etudes Musicales.
- > diplôme "pré-professionnel" : préparation du Diplôme d'Etudes Musicales.

### **2. La Formation Musicale (FM)**

Cours consacré à l'enseignement des fondamentaux de la musique (notes, rythmes...) et au développement de l'oreille musicale (exercices d'écoute, chant...), la FM est indispensable à tout musicien désireux de progresser.

- **Cycle 1** (1C1 → 1C4) = 1h
- **Cycle 2** (2C1 → 2C3) = 1h ; 2C4 = 1h30
- **Cycle 3** = 2h

### 3. La pratique instrumentale ou vocale collective

La pratique collective est obligatoire. Expérience formatrice, elle favorise la cohésion et encourage l'écoute active, essentielle pour jouer en harmonie.

#### › *Zoom sur les pratiques collectives*

Les pratiques collectives ne sont pas réservées au parcours études. Elles sont également ouvertes aux musiciens (quel que soit leur âge) qui souhaiteraient uniquement pratiquer en groupe.

##### **Pratiques collectives dirigées :**

Ensembles à vents (1er et 2e cycle), Ensembles à cordes (1er et 2e cycle), Ensemble orchestral Versatiles, Orchestre d'Harmonie, Ensemble de guitares, Chœurs du Conservatoire (enfants, ados, adultes)

**Pratiques collectives non dirigées :** Atelier jazz, Atelier Grupetto, Musique de chambre, Atelier d'improvisation



#### › *Autres cours :*

- **Parcours adultes** : Adulte débutant ou reprenant (selon les places disponibles) : 5 années maximum d'apprentissage d'un instrument.
- Formation Musicale (FM) **adultes**, FM **chanteurs**.
- **Histoire de la musique** : s'adresse aux élèves ayant assimilé les notions de base de la FM.



# la danse

Les disciplines chorégraphiques enseignées au Conservatoire visent à développer la qualité expressive et le sens artistique des élèves.

## > Deux esthétiques sont proposées

- Danse classique
- Danse contemporaine

## > Eveil et initiation chorégraphique

Un parcours consacré à l'éveil sensoriel et moteur des plus jeunes dès la moyenne section (cours de 45 mn). A partir du CP, initiation aux mouvements fondamentaux qui se retrouvent dans toutes les techniques de danse classique et contemporaine (cours d'1h).

## > 1er Cycle

Un deuxième studio de danse, inauguré en Novembre 2024, permet la mise en place d'un double cursus classique/contemporain dès le 1er cycle. Le volume horaire dans les deux disciplines est alors équivalent.

- > en quatre années (1C1 → 1C4)
- > danse classique = 1h à 2h30
- > danse contemporaine = 1h à 2h30
- > formation musicale danseurs = 45mn

## > 2e Cycle

A partir du 2e Cycle (11 ans min), les élèves choisissent leur discipline dominante : danse classique ou danse contemporaine ou double-cursus (danse classique et contemporaine).

- > en quatre années (2C1 → 2C4)
- > discipline dominante = 3h
- > discipline complémentaire = 1h30
- > double-cursus = 3h + 3h = 6h

## > Pratique créative

A partir du 2e Cycle, les élèves sont sensibilisés et formés aux différentes pratiques de création chorégraphique, d'abord de manière facultative (1C4, 2C1, 2C2) puis obligatoire (2C3, 2C4, 3CEC, Parcours personnalisé danse [PPDI]).

Deux ateliers sont proposés :

- "Pratique Créative - option Spectacle" : Création de plusieurs chorégraphies qui seront intégrées au spectacle de fin d'année.
- "Pratique collective - option Fédération Française de Danse (FFD)" : Travail sur une chorégraphie thématique, présentée aux Rencontres chorégraphiques de la FFD. L'occasion pour les danseur.se.s de rencontrer des chorégraphes de renom, de danser dans des salles variées (souvent scènes nationales) etc.



## > Autres disciplines (pratiques collectives non-dirigées) :

- Barre au sol adulte
- Danse contemporaine adulte

# Partenariat *avec* l'Education Nationale

## › Classes Tempo

Le CRD, en partenariat avec l'Education Nationale, propose à des enfants de la 6ème à la 3ème des collèges **Centre** et **Mauzan** d'intégrer des **Classes TEMPO** où ils peuvent concilier enseignement général et musical dans le temps scolaire.

Pour suivre, au Conservatoire, les cours de formation musicale et d'instrument, **les élèves de 6ème et 5ème** sont libérés le **mardi après-midi** et ceux de **4ème et 3ème** sont libérés le **jeudi après-midi**.

L'admission dans ces classes se fait à la demande des élèves sans examen d'entrée, ni de niveau spécifique, mais avec l'obligation d'être inscrit au sein d'un parcours études proposé par le Conservatoire.

## › Classes à Horaires Aménagés : filière voix

De la même manière, le CRD, en partenariat avec le **Collège Centre**, propose aux collégiens de la 6ème à la 3ème une **pratique renforcée du chant choral** sur le temps scolaire.

Au programme : 5 à 6h d'éducation musicale et de chant choral dispensés par l'enseignant du collège et le professeur du CRD.

Ce parcours est aussi l'occasion pour les collégiens de vivre une expérience de groupe et de renforcer leur confiance en eux.

### Calendrier

Pré-inscriptions de janvier à mars

Auditions d'entrée généralement en mars

Résultats communiqués à l'issue des auditions



Crédit photo REMX

Au travers des actions portées par les intervenantes en milieu scolaire et les professeurs, le CRD s'associe aux autres structures culturelles de la ville pour faire circuler la culture auprès de tous les gapençais de 0 à 25 ans sur tous leurs temps de vie.

## Interventions en *milieu scolaire*

Deux musiciennes-intervenantes en milieu scolaire (DUM-istes) assurent la conduite et la réalisation des projets musicaux au sein des écoles primaires de Gap.

Chaque semaine, les enseignantes du Conservatoire proposent des interventions construites avec les enseignants des classes concernées et en lien avec leur projet d'école. L'approche se fait de manière ludique, à travers l'écoute de courtes pièces musicales, la découverte des instruments et l'apprentissage de chants et percussions corporelles.

## *la bibliothèque*

Riche de près de **6 000 partitions**, d'**ouvrages théoriques** sur la musique et la danse, de **CD** et **DVD**, **la bibliothèque vous accueille du lundi au vendredi**. Ouverte à tous, la bibliothèque est avant tout un pôle ressources au service des élèves et des enseignants. Des bureaux et un espace de détente sont à disposition afin de permettre aux élèves de lire ou de faire leurs devoirs entre deux cours. Les plus jeunes y trouveront des livres-CD, des bandes-dessinées, des magazines etc.

La consultation sur place est libre ; le prêt gratuit est ouvert aux élèves et aux professeurs.

Les horaires d'ouverture, définis en début d'année, sont affichés dans les locaux.

# *l'association des parents d'élèves*

L'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire) adhérente à la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves (FNAPEC) assure la représentation des parents et des élèves dans l'école auprès des autorités et instances de la ville, du département et de la région.

Elle participe aux conseils d'établissement, propose l'assurance de l'élève et de son instrument de musique, organise des concerts, spectacles, master classes et conférences, et aide au financement de voyages ou autres projets de jeunes musiciens. Tous les parents d'élèves sont cordialement invités à adhérer à l'APEC. Plus d'informations à [contact.apecgap@gmail.com](mailto:contact.apecgap@gmail.com).



Exemple de co-financement de l'APEC : Participation de 4 élèves au concours national de quatuor de trombone, à Strasbourg.

Pratique collective dirigée

Choisir une pratique collective dirigée, c'est jouer ensemble sous la direction d'un chef. Cela nécessite de contrôler ses initiatives personnelles afin de suivre exactement les indications du chef. On y apprend à s'ouvrir aux autres, à mieux les écouter, pour se fondre dans un son d'ensemble.

Pratique collective non-dirigée

Une pratique collective dite non-dirigée signifie "sans chef d'orchestre" : il s'agit de groupes à géométrie variable selon les projets.

Enseignement artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle.

Extranet du CRD : DuoNet

DuoNet est un système logiciel qui comprend tous les outils de gestion du Conservatoire (suivi pédagogique des élèves, plannings etc.) Chaque famille est invitée à se rendre régulièrement sur son espace personnel.

# Contact



04 92 53 25 41



10, avenue Maréchal Foch 05000 Gap



crd@ville-gap.fr



Horaires\*

de l'administration du Conservatoire :

- Lundi : 08h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Mardi : 08h30 - 12h / 13h30 - 17h30
- Mercredi : 8h30 - 12h
- Jeudi : 08h30 - 12h / 13h30 - 16h30
- Vendredi : 08h30 - 12h / 13h30 - 17h30
- Samedi : 08h30 - 12h

\*données à titre indicatif